

**STDF – FORMULAIRE DE DEMANDE DE DONS
POUR L'ÉLABORATION DE PROJETS (DEP)**

Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) accorde des dons pour l'élaboration de projets (DEP), d'un montant pouvant aller jusqu'à 50 000 dollars EU, aux fins suivantes (seules ou en association):

- application d'outils d'évaluation des capacités SPS et d'établissement de priorités en la matière;
- réalisation d'études de faisabilité précédant l'élaboration du projet, afin d'évaluer l'impact potentiel et la viabilité économique des propositions quant à leurs coûts et avantages escomptés; et/ou
- élaboration de propositions de projet susceptibles d'être financées par le STDF ou d'autres donateurs.

Les demandes de financement qui satisfont aux critères d'admissibilité du STDF sont examinées par le Groupe de travail du STDF, dont dépend la décision finale. Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur les critères d'admissibilité et autres prescriptions dans la *Note d'orientation pour la présentation de demandes de financement*, disponible sur le site Web du STDF (www.standardsfacility.org). Veuillez lire la *Note d'orientation* avant de remplir le présent formulaire. Les demandes dûment établies devront être envoyées par courrier électronique (sous forme de documents Word) à l'adresse suivante: STDFSecretariat@wto.org.

Titre du projet pour lequel le DEP est demandé	AMELIORATION DE LA QUALITE SANITAIRE ET PHYTOSANITAIRE DU POIVRE DE PENJA
Budget demandé au STDF	34 459,5 dollars
Nom complet et coordonnées de l'organisation ou des organisations requérante(s)	Groupement de l'Indication Géographique Poivre de Penja (GIGPP)
Nom complet et coordonnées de la personne à contacter	Monsieur METOMO ELOGO René Claude Président du Groupement de l'Indication Géographique Poivre de Penja (IGPP) BP 40 PENJA - Cameroun Tél. 00 237 699.93.87.22 E-mail : metomorc@yahoo.fr

I. CONTEXTE ET RAISON D'ÊTRE

Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) adopté par le gouvernement camerounais en fin de l'année 2009 constitue le cadre de référence de la stratégie de développement à long terme du pays.

Sa vision à long terme est de faire du Cameroun à l'horizon 2035 un pays «émergent, démocratique et uni dans la diversité». Le secteur privé apparaît comme le moteur de la croissance pour relever ce défi. Les secteurs industries et agriculture constituent à cet effet une des cibles privilégiées des réformes visant à renforcer la compétitivité de l'économie, avec les PME comme acteurs majeurs. Spécifiquement sur ce plan, «le Gouvernement s'engage à procéder aux réformes requises pour rendre l'environnement de ces secteurs plus attractif, puis de mettre en place un dispositif opérationnel d'incitation et d'accompagnement

de l'investissement privé, afin que celui-ci puisse effectivement jouer son rôle moteur dans la croissance économique. Il s'agira notamment de combler le déficit en infrastructures, de réduire les difficultés d'accès aux financements, de déployer sur le long terme un programme général de développement des filières de production et, sur le moyen terme et en liaison avec certains partenaires au développement, des programmes spéciaux d'impulsion de la compétitivité dans certaines filières à fort potentiel de croissance et de mise à niveau des entreprises, notamment des PME et PMI».

Après l'entrée en vigueur le 04 Août 2016, de l'Accord de partenariat Economique (APE) entre le Cameroun et l'Union Européenne (UE), le secteur privé camerounais devrait faire face à une rude concurrence face aux produits européens plus compétitif et respectant les normes internationale. A cet effet, les entreprises locales devraient améliorer leur point fort afin de s'offrir des niches de marchés sur lesquels elles sont plus compétitives, comme le cas du poivre de Penja qui a une renommée internationale.

Le Cameroun vise à diversifier ses exportations agricoles vers des niches identifiées au niveau régional et international, et pour y parvenir il devrait être capable d'assurer la qualité des produits mis sur le marché. Pour cela, le projet d'amélioration de la qualité sanitaire du poivre de penja vise à élaborer une stratégie assortie de plans d'action opérationnels pour la sécurité sanitaire du poivre, la protection des végétaux, du fait de son importance depuis la production jusqu'aux démarches d'exportations.

LA CULTURE DU POIVRE AU CAMEROUN

Le Poivre de Penja est la première indication géographique protégée (IGP) de l'Afrique sub-saharienne, dont les caractéristiques du sol et le microclimat de l'aire géographique de production, ainsi que ses qualités organoleptiques, font de ce produit exceptionnel, un poivre d'exception. Pour l'amélioration de sa qualité et la conquête des marchés extérieurs, le poivre de Penja a besoin d'appuis divers et de compétences spécialisées. La promotion des activités de l'indication géographique Poivre de Penja est une ligne d'action gouvernementale visant la connexion durable des filières agricoles au marché local et international à forte valeur ajoutée. Cette dynamique est soutenue par l'Organisation Africaine de la Propriété intellectuelle (OAPI) et les bailleurs de fonds (FAO et AFD). Un comité national des IG est fonctionnel depuis 2011.

Les grands chefs situent le poivre de Penja parmi les meilleurs poivres du monde. Cette notoriété ouvre de bonnes perspectives de développement de marché (local et international) et engendre des risques de fraudes par l'usurpation du nom d'origine pour prendre des parts de marché. L'enregistrement comme IG reconnue à la fois par l'OAPI (Organisation africaine de la Propriété Intellectuelle) et les agences de protection des AOC en Europe devrait renforcer les moyens juridiques pour protéger le marché en luttant efficacement contre la fraude.

Moins de 20% de la production est actuellement exportée sur le marché de l'UE. Au regard de la grande notoriété du poivre de Penja, le produit pourrait facilement prendre une part de marché relativement importante sur le segment de marché des poivres d'origine (68 500 tonnes commercialisés en 2010 sur le marché français), à travers son enregistrement comme indication géographique (ce label garantie la qualité et la traçabilité).

La filière compte à ce jour environ 450 acteurs répertoriés dont environ 160 femmes qui se concentrent dans cinq basins de production :

- 1- MBANGA – NJOMBE ;
- 2- PENJA ;
- 3- LOUM ;
- 4- BOUBA I ;
- 5- BOUBA II et III.

Les producteurs (hommes et femmes) identifiés exploitent environ 420 ha de poivre dont environ une cinquantaine exploités par les Plantations de Haut Penja (PHP) (une filiale de la Compagnie Fruitière basée à Marseille en France) membre du Groupement IGPP, pour une production estimée en 2010 à 160 tonnes. Le Kilogramme de poivre blanc est vendu entre 8000 FCFA (14,54 Dollars) et 13 000 FCFA (26,63 Dollars) bord champ.

La filière comprend trois principaux maillons dont chacun est animé par une association professionnelle : les pépiniéristes, les producteurs et les distributeurs.

QUESTIONS SPS

Au niveau international les ministères, comités et Agence ci-dessous interviennent dans les mesures SPS

- le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ;
- le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) ;
- le Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) ;
- le Ministère du Commerce (MINCOMMERCE)
- le Ministère de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique (MINIMIDT) ;

- le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MINEP)
- le Comité Ad hoc sur la Sécurité Alimentaire (02 mars 2004).
- le Conseil National Phytosanitaire (6 avril 2005);
- le Comité du Codex Alimentarius (14 février 2008); et
- l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) (17 septembre 2009);

Au niveau National

Pour les végétaux

- Loi N° 2003/003 du 21 Avril 2003 portant protection phytosanitaire ;
- Décret N° 2005/0772/PM du 06 avril 2005 fixant les modalités d'exécution des opérations de la quarantaine végétale;
- Décret N° 2005/0771/PM du 06 avril 2005 fixant les conditions d'homologation et de contrôle des produits phytosanitaires
- Décret N° 2005/0769/PM du 06 Avril 2005 portant organisation du Conseil National Phytosanitaire

Les LMR au Cameroun sont calquées sur celles du Codex Alimentarius et de l'Union Européenne.

- ▶ La Loi 2003/003 du 21 avril 2003 portant protection phytosanitaire
 - Seuls les produits phytosanitaires homologués ou bénéficiant d'une autorisation provisoire de vente doivent être importés, distribués conditionnés ou utilisés au Cameroun.
- ▶ Le décret 2005/0772 du 6 avril 2005 fixant les conditions d'homologation et de contrôle des produits phytosanitaires.
 - Art3: Tout produit phytosanitaire est soumis à la procédure d'homologation, préalablement à son importation, sa distribution et son utilisation.
 - Art 11: Le retrait de l'homologation d'un produit phytosanitaire est prononcé lorsque le produit n'est plus efficace ou s'il présente des effets indésirables sur les végétaux ou produits végétaux.
- ▶ Au 30 Juin 2011 le Cameroun avait environ 426 formulations de produits homologués pour 171 matières actives.

PROGRAMMES OPERATIONNELS EN COURS

Quelques initiatives visant à améliorer la qualité de la production de l'Indication Géographique Poivre de Penja sont en cours, notamment :

- La demande d'intervention au COLEACP/PIP, pour l'identification des parcelles, la rédaction de la fiche technique et la mise sur pied d'un système unique de traçabilité ;
- La demande d'appui à la recherche pour la caractérisation du matériel végétal, la conservation génétique et la lutte phytosanitaire (projet C2D, projet Fonds semencier) ;
- La création des stations de traitement du produit et la construction d'un centre d'agrégation et de conditionnement (PRODESO, projet cluster (CDE), projet Agropole).

OBJET DU PROJET

Le projet a pour objet **l'élaboration d'un document de projet visant l'amélioration de la qualité sanitaire du poivre en vue d'améliorer son accès aux marchés et réduire le niveau de pauvreté des acteurs de cette filière à Penja au Cameroun.**

II- PRINCIPAUX PROBLEMES

Le Poivre de Penja est cultivé dans la zone de Njombé-Penja depuis une cinquantaine d'années. Les facteurs pédologiques, agro écologiques et les qualités organoleptiques, ont permis à ce produit de définir les critères essentiels de son cahier des charges (CDC) et de bénéficier du soutien du projet d'appui à la mise en place des indications géographiques (PAMPIG), résultat de la coopération entre l'OAPI, l'AFD et le CIRAD.

Malgré la structuration de la filière, la spécialisation des acteurs et la coordination des activités, l'organisation fait face à quelques problèmes qui freinent son évolution normale, entre autres :

Phytosanitaires

- Non- respect systématique du cahier de charges des bonnes pratiques par les petits producteurs en ce concerne l'utilisation des pesticides et engrais homologués par les administrations compétentes au Cameroun ;
- Le non-respect systématique des limites maximales des résidus (LMR) acceptable dans l'Union Européenne ;
- Présence des ravageurs et des coccinelles qui rongent des feuilles et abîment les poivres sur 60% des plantations pas encore certifiés GLOBALGAP.

Sanitaires

- Moins de 10% des acteurs du Groupe Indication Géographique Poivre de Penja utilisent de manière systématique les Equipements de Protection Individuel (EPI) dans le processus de traitement et conditionnement du poivre ;
- La qualité des eaux utiliser pour le lavage du poivre n'est pas contrôlée dans au moins 50 % des acteurs du Groupement Indication Géographique Poivre de Penja.

Qualité

- Existence des débris végétaux dans les produits finis ;
- Non-respect du taux d'humidité accepté dans certains produits finis ;
- Difficultés dans le choix des emballages spécifiques par type de poivre (Blanc, Noir, Rouge).

De manière générale, il n'existe pas un programme spécifique périodique de renforcement des capacités des techniques et managériales des acteurs (pépiniéristes, producteurs, distributeurs) sur le respect relatives aux mesures sanitaires et phytosanitaires. Il en est de même pour le contrôle de la mise en œuvre des bonnes pratiques. La fraude et l'usurpation de l'Indication Géographique réduisent les efforts des opérateurs. A cet effet, certains lots (**350 kilogrammes en 2014**) des poivres exportés en Europe ont été jugé impropre à la consommation par les clients Européen, car ne respectant pas les LMR.

Le Poivre de Penja est la première indication géographique protégée (IGP) de l'Afrique sub-saharienne. Pour améliorer sa qualité et conquérir les marchés extérieurs, le poivre de Penja a besoin d'appuis divers et des compétences spécialisées.

III- ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES, PRIVEES QUI SOUTIENNENT LA DEMANDE DE DEP?

Chaque groupe d'acteur a des organisations de soutien et d'appui spécifiques :

Les pépiniéristes sont accompagnés au niveau national par le MINADER (à travers ses structures décentralisées) qui leur a délivré une attestation d'activité semencière tel que prévue par la loi semencière camerounaise.

Les producteurs sont accompagnés au niveau national par les structures déconcentrés de certains ministères (MINADER, MINRESI, MINEPAT, MINPMEESA, ...).

Les distributeurs sont encadrés par des animateurs et des contrôleurs internes qui veillent au respect des exigences du cahier des charges. Ils sont accompagnés au niveau national par la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA) ; le MINCOMMERCE et le MINMIDT.

Le Groupement a été également accompagné par d'autres organisations, notamment : L'OAPI, le C2D, Projet Agropole, COLEACP/PIP, AGRO-PME.

La demande d'élaboration d'un document de projet visant l'amélioration de la qualité sanitaire du poivre de Penja en vue d'améliorer l'accès aux marchés et réduire le

niveau de pauvreté des acteurs a été discutée avec le gouvernement et les parties prenantes du secteur privé concerné et a reçu l'aval de :

- la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun ;
- la Sous-Préfecture de Penja;
- la Mairie de Penja;
- la MUPECI.

IV- EN QUOI CE DEP COMPLETE-T-IL OU RENFORCE-T-IL LES PROGRAMMES NATIONAUX ET/OU LES PROJETS FINANCES PAR DES DONATEURS, PASSES, EN COURS ET/OU PLANIFIES?

Le Groupement de l'Indication Géographique Poivre de Penja œuvre avec l'accompagnement technique et financier de l'Ambassade de France avec l'appui du Programme de Développement Solidaire (PRODESO) de Développement pour la création et l'exploitation d'un Centre d'Agréage et de Conditionnement du Poivre. Les travaux sont à 95%.

Dans le but d'améliorer la qualité de l'eau utilisée pour le traitement du poivre après la récolte, le Groupement a bénéficié d'un don japonais via le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Administration Territoriale (MINEPAT), pour la construction de trois forages d'eau. L'état d'avancement des travaux est à environ 80%.

La demande de don d'élaboration de Projet d'amélioration de la qualité du poivre de penja à travers l'implémentation et le suivi de la mise en œuvre effective des mesures sanitaires et phytosanitaires s'inscrit en droite ligne avec les projets du Centre d'Agréage et de Traitement ainsi que celui d'accès à une eau potable pour le traitement du poivre.

V- RECHERCHE DES DONATEURS POTENTIELS POUR LE FINANCEMENT DU PROJET

Le Groupement n'a pas sollicité un autre partenaire économique pour le financement de ce projet. Mais pourra soumettre le projet spécifiant le besoin à ses partenaires traditionnels que sont l'AFD et le COLEACP/PIP.

VI- QUESTIONS TRANSVERSALES

L'amélioration de la qualité du poivre de Penja à travers l'implémentation et le suivi de la mise en œuvre effective des mesures sanitaires et phytosanitaires fait intervenir aussi bien les femmes que les hommes dans les trois groupes : pépiniéristes, producteurs et distributeurs. Par un effet d'entraînement, l'amélioration de la qualité va conduire à réduire la pauvreté des acteurs des deux sexes, la balance commerciale et surtout stimulé un intérêt à de nouveaux entrepreneurs pour investir dans le poivre.

Les femmes qui représentent environ 1/3 des acteurs de la filière poivre à Penja et dans les villages environnant pourrions à travers l'implémentation de ce projet voir leur nombre s'améliorer considérablement compte-tenu de l'augmentation de la quantité des produits à exportés, d'où la création de nouveaux emplois dans la chaine de production du poivre, notamment dans la cueillette, le tri, le traitement et du conditionnement du poivre, activités régulièrement dominées par le genre féminin.

VII. MISE EN ŒUVRE ET BUDGET

En ce qui concerne la mise en œuvre de l'élaboration du projet, nous suggérons au STDF de nous proposer un expert qui a une bonne maîtrise de la filière poivre, avec si possible une bonne expérience professionnelle. Il devrait également avoir des compétences agronomique, sociologique, organisationnelle et en Qualité Sécurité Hygiène Environnement. Il devrait s'exprimer de préférence en français, et si possible des connaissances en anglais.

PROJET DE BUDGET					
REF	Activité	Responsable	Unité	Prix unitaire en Dollar	Budget estimatif (dollar EU)
PREPARATION DU DOSSIER					
	Organisation des réunions préparatoires d'élaboration de la demande du DEP	IG POIVRE DE PENJA	3	300	PM
	Organisation des réunions d'information des parties prenantes au projet (IGPP- Administration – Privé) dans les cinq zones	IG POIVRE DE PENJA	6	400	PM
TOTAL PREPARATION (Financement IGPP)					
PRISE EN CHARGE CONSULTANT					
	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du projet	STDF	1		
	Honoraire du consultant	STDF	24	600	14 400
	Frais de transport Consultant	STDF	2	1300	2 600
	Frais de transport urbain Consultant	STDF	24	130	3 120
	Hébergement Consultant	STDF	24	100	2 400
	Transport Inter Urbain Consultant	STDF	2	100	200
TOTAL I					22 720
EXPERTISE NATIONALE					
	Prise en charge facilitateur institutionnel CCIMA (indemnités)	STDF	10	300	3 000
	Prise en charge facilitateur IGPP (indemnités)	STDF	20	160	3 200
	Transport inter urbain facilitateurs	STDF	2	100	200
	Frais de communication facilitateurs	STDF	2	100	200
TOTAL II					6 600
PRISE EN CHARGE ACTIVITES DE SECRETARIAT					
	Prise en charge secrétaire (indemnités)	STDF	1	300	300
	Matériel de bureau (Papier, encre, bloc note, crayon, bics, gomme, post-it)	STDF	1	350	350
	Impression, Photocopie et reliure des documents	STDF	1	350	350
TOTAL III					1 000
ORGANISATION RESTITUTION DU PROJET REALISE PAR LE CONSULTANT					
	Location salle de conférence sonorisée	STDF	1	253,5	253,5
	Frais de transport des participants externes	STDF	20	84,5	1 690
	Hébergement des participants externe	STDF	20	42,25	845
	Couverture médiatique de la restitution	STDF	1	675,5	675,5
	Pause-café, rafraîchissement et cocktail	STDF	1	675,5	675,5
TOTAL IV					4 139,5
TOTAL (I,II,III,IV)					34 459,5

PM= Pour Mémoire (activités à financer par les porteurs du projet GIGPP)

NB: Dans la mesure où le consultant sélection est résident au Cameroun, le budget pourrait subir une baisse d'environ 2600 Dollars.

Pièces jointes

Appendice 1: Lettres de soutien de chacune des organisations appuyant cette proposition.